

SÉCURITÉ DU PATIENT : Promotion de la déclaration des Évènements Indésirables et Erreurs Médicamenteuses

N Abbassi¹; C Barbato²; I Lefort¹; E Legrand³; S Vernardet¹.
(1)Pharmacie; (2) Qualité et Gestion des Risques; (3) Médecin Référent Qualité.
Centre Hospitalier d'Ardèche Nord, rue du Bon Pasteur, 07103 ANNONAY.
Email : abbassi.nacira@gmail.com

CONTEXTE

Depuis 2006, dans le cadre de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse du patient, l'établissement a mis en place une procédure de déclaration interne (via intranet) des erreurs médicamenteuses (EM) et événements indésirables médicamenteux (EIM), accompagnée d'une analyse systématique faite par la cellule qualité. Cette démarche est devenue prioritaire avec la publication de l'arrêté du 6 avril 2011.

OBJECTIF

Face à une sensation de sous déclaration, l'objectif est de promouvoir le signalement des EM/EIM dans notre établissement.

MATÉRIELS ET MÉTHODES

Une équipe pluridisciplinaire a mené ce travail au décours des « Semaine Sécurité du Patient »

En 2011 :

Sensibilisation des professionnels par la communication
autour des EM/EIM

En 2012 :

Évaluation des connaissances des professionnels sur les
EM/EIM, suivi de commentaires

RÉSULTATS

Distribution de 1200 plaquettes associées aux professionnels par l'intermédiaire du bulletin mensuel joint aux fiches de salaire.



Augmentation du nombre de déclarations de **50%** en une année, mais le chiffre reste faible (47/an)

Évaluation de l'impact de ces actions par la distribution d'un quizz



Parmi les **68 professionnels** sélectionnés au hasard:

- 48% ne connaissent pas la procédure de signalement des EM/EIM

- Seulement 66% pensent que toutes les étapes du circuit du médicament sont concernées par la déclaration d'EM

- Encore 21% des professionnels pensent que les erreurs potentielles, ne sont pas à déclarer

- Seulement 20% ont déjà eu à déclarer une EM/EIM

CONCLUSION

Malgré des résultats encourageants, cette enquête témoigne d'un manque de connaissances des professionnels sur la déclaration d'EM/EIM. Cette étude sera présentée aux instances de l'établissement afin d'élargir notre impact. En 2013, nous envisageons de continuer dans cette dynamique en accentuant sur le retour d'expérience des signalements d'EM/EIM recueillis.